

5950
94.

M^{me} Julien

Bemiremont
(France).

rens.





A. J. M. J. M.



K - 00 ms

Sou sans M^r Gentien

4 janvier 1934.

Madame,

Comme suite à votre lettre du 31 décembre, j'ai l'honneur de vous confirmer ma réponse en date du 21 mai 1933.

De plus, il n'est pas d'usage que nos Musées se font l'intermédiaire entre propriétaires et acheteurs éventuels d'oeuvres d'art.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

A Madame Julien,
11, rue du Praillon,
Remiremont (France)

31 décembre 33

à Monsieur le Conservateur en Chef
des Musées Royaux
de Belgique

Monsieur

Je me ferois de me rappeler qu'en avril et mai
derniers j'ai correspondu avec vous au sujet d'un
tableau de Doms en ma possession. Je vous
remercie des renseignements que vous m'avez donnés.

Aujourd'hui, je me permets encore de mettre
votre obligeance à contribution pour que vous
me fassiez connaître le plus possible quelques adresses
de marchands de peinture susceptibles de s'intéresser
à ce tableau. ci-joint une photo.

Un ami peintre m'a dit que le marchand
Bruxellois pourrait être amateur et qu'il pensait
qu'il pourrait s'en rendre acquiescent pour une
dizaine de mille francs.

Qu'en pensez-vous ?

Je voudrais pas vous obliger à perdre votre
temps inutilement. Vous serez bien aimable de me
faire connaître le coût de vos services et correspondances
à mon égard dont je vous courrais pas courir.

Restez agréés ainsi que mes remercie-
ments anticipés, l'assurance de mes meilleurs
saluts

Julien

M. Julien Henr de Pailhon
Reuquemont (France)

21 mai 1933.

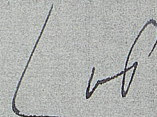
C.

Madame,

J'ai bien reçu votre nouvelle lettre. Il est inutile de nous envoyer votre tableau, attendu qu'il n'entre pas dans le programme des acquisitions poursuivies pour nos collections. Nous pouvons vous dire que plusieurs copies ont été faites d'après notre tableau; votre tableau ne serait-il pas une de ces copies?

Veuillez agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Le Conservateur en Chef,



Madame Julien,
Remiremont - II rue du Fraillon
FRANCE

Remizement 16 mai 1933

Précédent, tout
être une copie
de notre tabl.

Monsieur

Comme suite à votre lettre
du 10 mai, je vous fais passer sous
ce pli, une nouvelle photographie
de mon tableau, j'ai indiqué par un
trait rouge l'emplacement de la
signature.

Le tableau est en parfait état et
pour vos vus en rendra compte il
saurait ni l'absence de mes l'œuvre d'art;
mais quelles sont les formalités de don
à remplir et quels sont les droits à
consigner.

Ne connaissant rien en peinture
j'aurais voulu que Mrs me conseillât,
j'ai donc que l'occasion, l'amateur
font souvent la valeur d'un peintre,
mais ce que je voudrais ce serait
faire une affaire la plus sage possible.

l'acheteur et le vendeur soient satisfaits

Selon les frais occasionnés par
l'envoi, je prendrai une détermination
pour me remettre cette peinture.

Veuillez agréer pour l'assu-

-rance de mes meilleurs sentiments

Madame Juliers
11 rue de Pradins
Reuissement (Tram)

10 mai 1933.

C.

Madame,

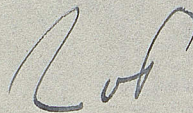
En réponse à votre lettre de 30 avril, j'ai l'honneur de vous faire remarquer, à mon tour, que ma réponse du 26 avril ne disait pas que la photographie (de très petites dimensions) que vous m'avez envoyée représente le tableau de nos Musées, mais le sujet de ce tableau.

Vous comprendrez qu'il n'est pas possible de se prononcer sur la valeur d'une oeuvre sans l'avoir examinée.

Au reste, il est d'usage que les personnes qui offrent en vente des tableaux à nos Musées, fixent elles-mêmes la somme qu'elles désirent en obtenir.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués

Le Conservateur en Chef,



Madame Julien
Remiremont (France)
11, rue du Prailon

Reuvenant 30 ans 1933

Mme

J'ai été âgé de 26 ans
Dit je me souviens très sincèrement.

Permettez moi je me prie de me
faire observer que contrairement à
ce que vous m'avez écrit, la photographie
que vous m'avez en communication
n'est pas la reproduction du tableau
que possède votre musée, mais la
reproduction d'un tableau qui est
en ma possession, signé du même
auteur en 1882 - à Anvers

Les dimensions sont. 0.60 / 0.45
peint sur bois.

Je ne voudrais pas connaître
par indiscretion, la valeur de la pièce
que possède votre musée, le renseigne-
ments que je demandais n'ont
rapport qu'à l'attribution que je

pourrais donner au tableau que
je possède.

Ainsi que je t'en l'ai fait moi-même
pas ma première lettre, je connaissais
l'existence d'une peinture de même
auteur du même sujet, mais
j'ignorais où elle se trouvait. Le hasard
m'a mis sur la voie une brochure
située chez moi le tableau plus
ancien que la mienne.

Je t'en envoie que sur une
offre délicate je t'en vendrais.

Donne l'avis de ton vote si possible.
Veuille exprimer dans mes
remerciements l'attachement de mon amical
distingué

Madame Julien
11 rue de Brulles
Reuvenmont (Fam.)

P.S. - Le sujet du tableau est-il
saint ou protestant ?

26 avril 1933.

C.

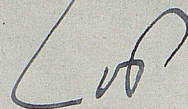
Madame,

Comme suite à votre lettre du 21 avril, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le sujet de la photographie que vous nous avez envoyée est celui de notre tableau de Charles Ooms, intitulé "La lecture prohibée". Celui-ci est peint sur toile et signé dans le bas à droite: K. Ooms. 1876. Il mesure 1m36 sur 1m08. Il fut acquis par l'Etat belge en 1876. Karel Ooms est décédé en 1900.

Il n'est pas d'usage que nous communiquions à des tiers la valeur commerciale de nos tableaux.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Le Conservateur en Chef,



Madame Julien,
1, rue du Fraillon,
Remiremont (France)

Remiremont 21 avril 1933

Monieur

Veuillez m'excuser de la liberté
que je prends pour vous soumettre
une mauvaise photographie d'un
tableau que je possède et dont
un exemplaire est signalé au musée
royal de Bruxelles par une photo-
graphie parue dans une revue littéraire.

Le tableau que je possède est
signé de bas en haut comme
celui du musée de Bruxelles sur
le pied du meuble qui supporte
le lièvre de fer du canapé.

K. Ooms Antwerp 82

Sm. table.

The Forbidden Book

J'ai connaissance de l'existence
de deux tableaux semblables, mais
je ne sais ni l'état l'auteur ni l'origine.

Serait-il indécrot de mes deux amies
la place de cette pièce et o'il serait
faute le cas échéant de trouver amateurs?

J'ai trouvé ce tableau dans une
ferme de la Haute Marne.

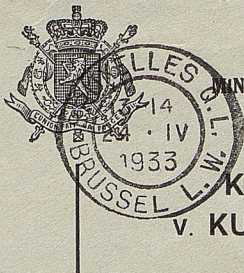
Je vous prie très oblige de me
faire connaître le coût de vos honoraires
que je vous réplais pour mandat inter-
national ou de la manière que vous
m'indiquerez.

Reuillez agréer ainsi que
mes remerciements anticipés l'assurance
de ma considération distinguée

Madame Julien
11 rue du Préillon
Reims-en-Val
France

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MUSÉES ROYAUX
D'ART ET D'HISTOIRE
BRUXELLES



MINISTERIE VAN OPENBAAR ONDERWIJS

KONINKLIJKE MUSEA
V. KUNST EN GESCHIEDENIS
BRUSSEL

Musée Royal des Beaux-Arts
9 rue du Musée

Franchise de port
Nécessité de clore,

Arthur
Lee.

Sw